

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 5 (1932)

Heft: 4

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos jardins.

Par suite de l'hiver tardif dont nous avons été gratifiés, nos jardins n'ont pas encore pris leur parure de printemps. Une bonne partie des semis et plantations que nous avons indiqués dans le précédent numéro n'ont pu être exécutés. On continuera donc à semer des carottes, laitues pommées et romaines, radis poireaux; on terminera la plantation des oignons. Afin d'échelonner la récolte des pois, on sème des variétés à *graines ridées*, de même que des *Mangetout*. Les navets montent rapidement en été, aussi n'en sème-t-on que quelques graines dans un endroit ombragé. Pour remplacer les épinards, on fait un semis de *bettes à tondre* ou bien de *tétragone*. Ce dernier légume se sème en pots dans un endroit abrité; on le met en place en mai lorsque les gelées ne sont plus à craindre. Les *scorsonères* se sèment dans une terre labourée profondément, en lignes espacées de 25 à 30 cm.; la graine sera bien plombée. Vers fin avril, il est temps de semer la *chicorée de Bruxelles* en ligne; la graine doit être peu recouverte.

Pour ceux qui élèvent leurs plantes de légumes: à la fin du mois, on sème en pleine terre les *choux-fleurs* pour l'automne, *choux de Bruxelles*, *choux rouges*, *choux blancs* pour la choucroute, *choux-navets*. On utilisera les endroits ombragés pour mettre la *chicorée amère*, *persil*, *cerfeuil*, etc.; enfin tous ces petits légumes dont on a souvent l'emploi dans un ménage.

On plante les premiers *choux-fleurs hâtifs*, *choux blancs hâtifs*, *laitues pommées* et *romaines*. Lorsque la terre sera bien «essuyée», on terminera la plantation de *pommes de terre hâtives*. On plante les nouveaux oeillets d'*artichauts*, en ayant soin de les enterrer peu profondément.

Ayez soin d'arracher vos *poireaux* avant qu'ils ne montent à graines et engrangez-les.

Dans nos plates-bandes, les plantes fleuries sont nombreuses: *jonquilles*, *narcisses*, *tulipes*, *jacinthes*, etc.; dans les arbustes, les *forsythias*, *cydonias*, *cytises*, etc. égayent le paysage; les massifs sont garnis de *myosotis*, *pâquerettes*, *pensées*, et font un très bel effet.

On plante les *œillets Chabaud* semés en automne, ainsi que les *glaïeuls*.

On peut semer sans crainte la plupart des plantes annuelles, telles que *pois de senteur*, *centaurées*, *cosmos*, *immortelles*, *œillets de Chine*, *muflers*, *capucines*, *résédas*, *tagètes nains* et *élevés*, etc.

On peut encore semer les gazons.

En avril, on plante encore les arbres et arbustes à feuillage persistant et les *conifères* en général. Les arbustes qui ont souffert des rigueurs de l'hiver, soit *laurelles*, *troènes du Japon*, *fusains*, etc., seront rabattus sur le vieux bois.

D.

Nouvelles des Sociétés.

Société pour l'Amélioration du Logement, Genève.

Assemblée générale du 18 mars 1932, au local de la Taconnerie.

M. le Président Dr Betchov donne lecture de son rapport sur l'exercice de 1931.

M. Ch. Boveyron communique les résultats financiers, et MM. Dubois et Lapp, commissaires-vérificateurs, déposent leur rapport, approuvant les comptes et proposant la décharge au Comité pour sa gestion.

Personne ne demandant la parole, ces rapports et les comptes sont approuvés, avec des remerciements de M. le Dr Audeoud pour le Comité.

Il est procédé à la nomination des membres du Comité. Les membres actuels, auxquels est adjoint M. Roger Rehffous, sont réélus.

Le Comité se compose donc de: MM. Alfred Archinard; Louis Archinard, ingénieur; Dr H. Audeoud, Dr N. Betchov; Charles Boveyron; Léon Bovy, architecte; Dr H. Cristiani; Guillaume Fatio; Emile Favre, architecte; A. Hoehel, architecte; R. Huelin; W. Mentha; H. Minner, architecte; Dr Montandon; Eugène-A. Naville; Paul Naville; Dr Daniel Oltramare; Dr Hugues Oltramare; R. Rehffous; Francis Reverdin; Dr H. Revilliod; Alfred Roch, architecte; Schwerz; Dr Emile Thomas; Louis Vincent; Dr Laurent Zoppino.

MM. Dubois et Magnin sont élus comme commissaires-vérificateurs.

Après la séance administrative, Mlle Chenut a bien voulu accepter de faire part aux membres de la société de ses expériences, comme infirmière visiteuse, des conditions de vie qu'elle a pu observer dans les nouveaux logements économiques. Elle relate la diversité des situations et occupations des habitants, les avantages de confort que les nouveaux logements apportent à ceux-ci, et la manière dont ils les entretiennent. Il faut commencer par les éduquer et leur apprendre les règles d'une bonne hygiène et des soins élémentaires à apporter pour conserver aux logements leur propreté. A cet égard il serait utile d'intéresser les organisations comme l'Union des Femmes, et d'autres analogues, à surveiller la marche des nouveaux quartiers économiques, et à y encourager le bon ordre,

Rapport du Président pour 1931.

Mesdames et Messieurs,

L'activité de notre Société ne saurait être la même une année après l'autre; elle passe bien plutôt par des périodes alternantes de plus grande activité extérieure et de calme relatif.

Tantôt la question du logement, à Genève, traverse une période aiguë: il s'agit d'élaborer une nouvelle loi touchant à la matière, ou bien quelque grand mouvement d'opinion ou quelque initiative gouvernementale ont-ils entrepris de résoudre un ou plusieurs des problèmes qui se posent à propos du logement. Nous nous devons alors de participer à l'élaboration de la loi par nos suggestions et la documentation que nous pouvons fournir, de faire entendre les raisons d'hygiène qui doivent prévaloir dans les solutions pratiques que l'on adoptera. Telle fut notre attitude lors de l'élaboration de la loi de 1929, et lors du grand mouvement des logements qui aboutit, il y a peu d'années, à la condamnation prononcée sur nombre de logements insalubres et à leur remplacement — qui se poursuit encore à l'heure actuelle — par des logements économiques.

En ce qui nous concerne, l'exercice écoulé ne fut pas de ce type. Il s'agit plutôt d'une de ces périodes de calme relatif où notre activité reste plutôt intérieure: examen général de l'état momentané de la question du logement, documentation sur l'évolution technique au point de vue de l'hygiène, du confort et de l'économie.

Quelles sont donc, à l'heure actuelle, les questions qui paraissent les plus urgentes à résoudre dans ce domaine? Le problème de la *réduction de la transmission des bruits à l'intérieur des habitations* fera bientôt, nous croyons pouvoir vous l'annoncer, l'objet d'une conférence dans notre ville, par une voix des plus autorisée.

Nous pourrions bientôt aussi voir offerte à l'habitation une *construction de tendance toute moderne*, où les façades de verre remplacent nos murs aux chiches ouvertures. Quel en sera le succès chez nous? quels témoignages les occupants de cette «maison de verre»